

## ASSOCIATION QUARTIER CHARLET

54, rue Charlet  
18000 Bourges  
☎ : 02 48 65 70 20

<http://aqc-asso.com>



### Éditorial

Quelle belle invention que le théâtre !

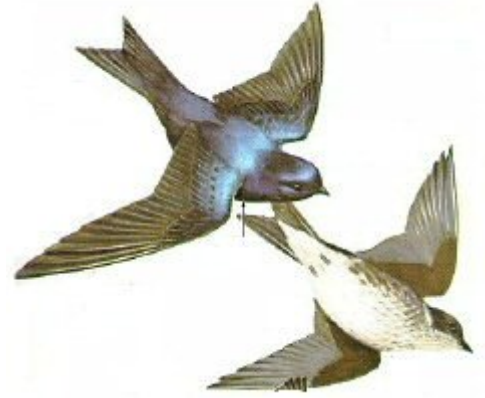
On y trouve pour quelques euros des amoureux transis, des traîtres ignobles, des cocus magnifiques et parfois même des gens très ordinaires.

L'illusion presque parfaite de ce jeu de dupes tient à peu de choses : il suffit que les spectateurs acceptent de croire en leurs rêves comme le font volontiers les enfants.

Lors, dès que les comédiens ont endossé leur costume de scène, l'univers bascule et nous entrons dans la magie du specta-

cle. Ce qui n'était qu'un impossible songe devient réalité tangible et pendant quelques instants, nous voilà transportés vers des palais romains, des intérieurs bourgeois, une forêt profonde, des rivages anciens,...

L'artifice est si fort qu'il ne subit aucune limite. Il y a un an, Dominique Tchoryk nous donnait à voir avec une poésie inégalée l'"enfance de Prévert" ; avant lui, le Théâtre Avaricum nous avait transportés avec truculence aux temps médiévaux du "Roman de Renart", mais aussi au "bistrot Courteline". Le théâtre bleu d'Allogny pour sa part, nous avait fait découvrir un intérieur bourgeois à la manière de



Feydeau, où les domestiques prennent le pouvoir sur leurs maîtres. En son temps, Amédée Bricolo nous avait fait rire aux facéties d'un clown délicat. Une année, nous avons même expérimenté le théâtre en plein air avec un défilé d'insectes plus vrais que nature, dans une promenade au long des marais, promenade qui a marqué les esprits.

Comme ce petit rappel le prouve, le théâtre n'est pas un espace réservé. Il est le lieu de toutes les rencontres, de tous les possibles ; et si parfois les ficelles sont un peu grosses, c'est pour mieux nous emporter vers cet ailleurs où nous pouvons rêver. A la seule condition que nous ayons envie d'y croire.

L'Association du Quartier Charlet a fait de ce pari, convertir quelques uns de nos rêves en une réalité palpable, l'un de ses principes essentiels.

C'est pourquoi nous vous invitons encore une fois à venir nombreux au prochain rendez-vous, le 1<sup>er</sup> mars, mais aussi à ceux qui suivront, en particulier le 23 mai; mais de celui-là, nous en reparlerons !

A bientôt donc.

Philippe Creugny  
Président



## ADHÉSION A L'ASSOCIATION DU QUARTIER CHARLET POUR L'ANNÉE CIVILE 2008

A renvoyer au siège de l'association : 54, Rue Charlet ~ 18000 BOURGES

Mme Mlle M. : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

☎ : \_\_\_\_\_

désire adhérer pour l'année 2008 (10 € par famille - chèque à l'ordre de l'Association du quartier Charlet)

## Assemblée générale

Le lundi 14 janvier 2008 à 18 h 30 s'est tenue notre assemblée générale annuelle à la salle polyvalente de l'école de Pignoux

Après le rapport moral présenté par le président, nous avons immédiatement interpellé Madame Véronique Fenoll, Maire-adjoint chargé des Travaux, des Services Techniques et de la Circulation, à propos des travaux de la rue Charlet ainsi que de l'intégration du quartier par rapport au nouvel espace Lahitolle.

- A la première question, nous avons eu une réponse qui reporte les travaux de la deuxième tranche de la rue Charlet (de la rue Robespierre à la rue des Lauriers) vers 2009 / 2010. Il est question également de la future requalification des rues des Acacias et des Lilas.
- A la deuxième question, il nous a été répondu que l'espace Lahitolle serait essentiellement un pôle étudiant, et qu'une maison de quartier où les habitants pourraient se réunir et pratiquer des activités régulières n'était pas à l'ordre du jour.

Le deuxième point a été consacré au rapport financier présenté par notre trésorière.

Ce rapport montre une gestion très cartésienne de nos finances malgré de gros frais engagés pour notre dixième repas de quartier. Les subventions espérées ont toutes été versées, ce qui a contribué à assainir nos finances de façon tout à fait confortable.

Il faut remarquer également que bon nombre d'activités que nous proposons sont entièrement gratuites et que nos seules ressources viennent d'une part des subventions régulières (mairie de Bourges) ou exceptionnelles (pays de Bourges), et d'autre part de vos adhésions.

**N'hésitez donc pas à renouveler au plus tôt : plus qu'un effort financier, c'est un acte civique et militant que vous ferez en adhérant.**

Est venue ensuite la présentation des activités prévues pour l'année 2008, année au cours de laquelle vous retrouverez un certain nombre d'activités "traditionnelles" auxquelles vous tenez particulièrement :

- Une soirée théâtre en mars
- Le repas de quartier en juin
- Le vide grenier en septembre
- La soirée châtaignes en octobre

Et une nouveauté cette année : le vendredi 23 mai nous organiserons une soirée "Nuit & jardins" chez quelques particuliers du quartier. Cette déambulation se déroulera en nocturne et se terminera bien entendu par une petite dégustation de produits locaux... Mais ne dévoilons pas tout tout de suite. Des précisions vous seront apportées en temps utile.

Nous avons ensuite procédé à l'élection du Conseil d'administration : deux événements à noter :

- La démission d'un membre éminent, ancien président de l'AQC, Jean-Michel Léotoing, parti vers des lieux qui ne facilitent pas son investissement de façon permanente dans notre association.
- L'élection d'un petit nouveau : Jean-Claude Autissier venu grossir les rangs des volontaires pour animer la vie du quartier. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre groupe.

Et puis, comme après chaque rassemblement, afin de ne pas jeter sur la route du retour des ventres affamés et afin de ne pas leur faire courir le risque d'une hypoglycémie foudroyante, nous avons proposé le boire et le manger de circonstance à cette époque.

Suite à l'assemblée générale et au vote des adhérents, le Conseil d'administration réélu s'est réuni le lundi 28 janvier 2008.

Voici la liste des nouveaux membres du bureau.

Président	Philippe Creugny	Membres	Jean-Claude Autissier
Vice président	Christian Lamy		Nicole Bouhet
Trésorière	Claudine Davaux		Jean-François Colin
Trésorière adjointe	Annie Lambert		Etienne Lebas
Secrétaire	Annie Mainfroy		Jean-Yves Lescure
Secrétaire adjointe	Marie-Hélène Salvetti		Bernard Thomas
			Lucienne Thomas
			Marie-Thérèse Thomas-Schöevaert

## Soirée théâtre

La troupe de théâtre "Les Calicots" présente une pièce de Vincent DURAND intitulée "Drôles de couples !"

Pièce d'une durée d'environ 1 heure 45 avec entracte (et buvette)

### Résumé

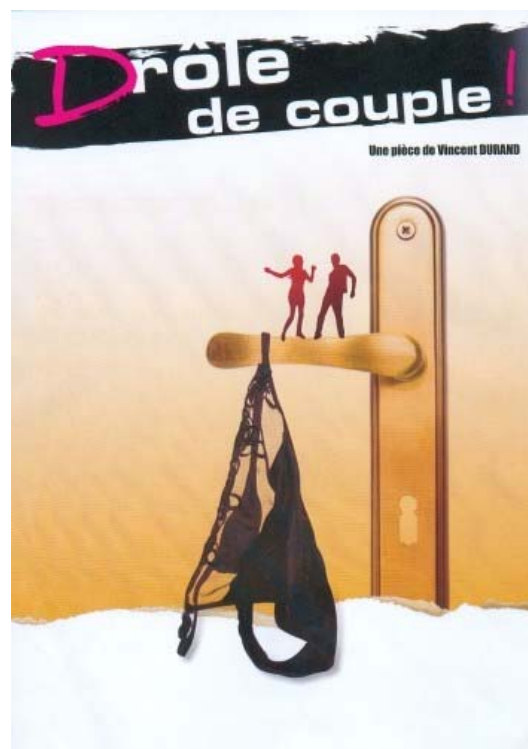
Pour dynamiser leur union, les Laffont ont eu une idée pour le moins saugrenue : inviter chez eux des couples pour participer à une soirée échangiste !

Par un (mal)heureux concours de circonstances, se présente à leur domicile un couple (pas libertin pour deux sous) qui lui aussi a bien l'intention d'échanger, mais pas ce que l'on attend, non !

Ce qui l'intéresse, c'est un échange de maisons pour les vacances ! Toute la comédie va reposer sur ce quiproquo détonnant, qui va entraîner en cascade de multiples autres, à un rythme effréné !

Le scénario joue continuellement dans la légèreté et s'évertue (autant que faire se peut !) à ne pas tomber dans le licencieux que la situation cocasse laisse supposer.

Drôles de couples est une vaudeville du meilleur cru, où comiques de mots, de situations ou de personnages, font très bon ménage, pour le plus grand bonheur des spectateurs, qui seront conquis sans coup férir.



Rendez-vous pour ce spectacle le **samedi 1<sup>er</sup> mars 2008** à la salle polyvalente de Pignoux à 20 heures.

## Tarifs

	Enfants (- de 12 ans)	Adultes
Adhérents	4 €	5 €
Non adhérents	5 €	6 €

### RÉSERVATION POUR LE SPECTACLE

Afin de préparer au mieux cette soirée, vous voudrez bien avoir l'obligeance de réserver vos places en téléphonant à Annie Lambert au 02 48 70 54 18.

Et puis n'oubliez pas...

**Le vendredi 23 mai 2008**

Soirée "Nuit et jardins"

**Le samedi 14 juin 2008**

Notre 11<sup>ème</sup> repas de quartier

Mais nous en reparlerons

# Un p'tit coin d'histoire

*Lettre adressée à l'association par un habitant du quartier*

Chers amis du quartier Charlet

Félicitations pour le travail que vous accomplissez avec tant de dévouement à la cause publique.

Sans vous notre quartier serait mort, et combien de choses qui ne vont pas dans la vie d'un quartier seraient lettres mortes sans vos interventions.

Moi, je suis un "vieux" du quartier. Mon père avait acheté une maison impasse Charlet en 1923, j'avais 5 ans. L'impasse et bien des immeubles vétustes aujourd'hui disparus, c'était le Moyen Âge. Peu d'eau, pas de gaz, pas d'électricité. L'impasse Charlet, un chemin défoncé, une rigole coulant son eau sale. On tirait l'eau au puits, on s'éclairait à la lampe à pétrole, on faisait la cuisine sur le potager\* à charbon de bois.

C'est tout dire, et l'on lavait le linge dans les lavoirs qui bordaient l'Yévrette, côté chemin des Communes : d'où les passerelles qui servaient au passage des brouettes de linge.

Mon père a beaucoup œuvré pour changer les choses. On l'appelait le "Maire de l'impasse". Mais grâce à lui et à quelques autres, le confort est enfin entré dans notre quartier. Tout a bien changé : imaginez les travaux qu'il a fallu faire. A la veille de la guerre, une nouvelle physionomie rendait cette partie de rue plus agréable.

La maison que j'habite au n° 36 a été construite par mon grand-oncle François LESAGE. Je l'ai achetée à sa fille en 1960. Une maison pleine d'enfants et d'amis. Les oiseaux ont quitté le nid, et moi, je suis ce qu'on appelle un "conjoint isolé" en langage officiel... Ainsi va la vie.

Conclusion de mon petit discours : songez aussi aux "vieux du quartier Charlet". Hommes et femmes, il y a des isolés.

C'est très bien ce que vous faites, mais songez qu'avant vous, beaucoup d'anciens du quartier ont œuvré eux aussi. Les vieux sont la mémoire du quartier, et il y aurait beaucoup de choses à raconter du passé Charlet. Je ne sors plus beaucoup, mes jambes sont fatiguées, et je sors habillé au bras d'un familier. Mais ma tête et ma plume seront toujours actives à bientôt 88 ans.

Bonne suite, bon courage, bonne réussite à l'association du quartier, avec tous mes encouragements.

\* Construction en maçonnerie, à niveau d'appui, placée dans l'axe d'une fenêtre, dans son embrasure ou près de l'âtre, parfois dans l'âtre lui-même, en niche et cachée derrière un battant, ou meuble indépendant à bâti de bois ou de métal, sur pieds, revêtu intérieurement d'éléments réfractaires, comportant plusieurs récipients à braises ou charbon de bois, à fond en grille, au-dessus desquels les aliments sont cuits ou maintenus au chaud. Le dessus est souvent constitué de carreaux de céramique, parfois d'une dalle de pierre ou d'une plaque de fonte.